

dvveeeep
dvveeeep
dvveeeep
fait l'**o**iseau !

page 3

alors tu te
tires ou tu
pointes ?

page 5

RIFSEEP,
TÉLÉTRAVAIL,
POINTEUSE,
LOCAUX...

télétrav**a**il
télégu**i**dé

page 4

MAIS
NOUS
AUTRES GRANDS
LEADERS NE
VOULONS QUE
VOTRE BONHEUR

VOTRE
TORT, C'EST
QUE VOUS NE NOUS
FAITES PAS
CONFIANCE

TE VOUS
PRÉSENTE UN
LIVRE QUI A
CHANGÉ LA VIE

QUEL EST
LE PIÈRE QUI
PUISSE ARRIVER SI
VOUS VOUS LAISSEZ
FAIRE ?



l'édito

Europe ?

encore un effort !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats des élections au Parlement européen ne sont pas encore connus...enfin, nul doute que l'abstention massive sera vérifiée. Tous les électeurs n'ont pas la chance, comme à la MEL, de bénéficier d'un cours particulier dispensé par l'IEP de Lille !

A la CGT MEL, nous ne partageons pas la vision candide d'une Europe « qui a su sauvegarder la paix depuis 75 ans, qui protège toujours davantage ses citoyens, qui poursuit son intégration politique, économique et sociale bien au-delà du marché unique » Un comble pour une organisation comme la nôtre, historiquement internationaliste ! Pour nous, cette Europe suscite un double rejet.

Rejet des travailleurs d'abord, qui l'accusent d'être à la source des contre-réformes incessantes qui les précarisent ; rejet aussi d'un Parlement qui n'en est pas un, puisque c'est sous le joug de la Commission européenne et de la Banque centrale que les injonctions à l'austérité économique et budgétaire sont imposées aux Etats membres.

C'est dans ce contexte pré-électoral que l'Elève Macron s'est vu remettre l'évaluation de sa politique par la Commission européenne.

« Aucun progrès »

C'est l'appréciation générale qui figure dans son bulletin d'évaluation semestriel, créé dans le cadre de la fameuse « règle d'or d'austérité » à vie imposée par les institutions de l'UE à tous les pays européens.

L'appréciation des professeurs de Bruxelles n'est guère plus flatteuse pour la réduction des dépenses publiques : « Aucun progrès. Il demeure difficile de comprendre comment et avec quel calendrier le programme « Action Publique 2022 » contribuera à la baisse des dépenses publiques. » (...) Le budget 2019 ne prévoit aucune économie de dépenses significative ... » Et pour les retraites, ça n'est pas mieux : « Progrès limités ». L'exigence de l'Union européenne est claire « Uniformiser les différents régimes de retraite ». Après avoir noté que « le gouvernement a présenté les grands principes de la future réforme des retraites, qui remplacera plus de 40 régimes par un système de retraite unique et universel » et que « des consultations sont en cours avec les partenaires sociaux », la Commission de Bruxelles rappelle à l'ordre le gouvernement Macron pour qu'il tienne son calendrier : « l'adoption de la réforme est prévue pour la fin de l'année 2019. »

La poursuite du blocage du SMIC est la seule bonne note attribuée à MACRON. Tant qu'on peut faire plaisir aux employeurs, on a les faveurs de l'UE !

Alors que la casse de la Fonction publique s'accroît, que les salaires ne suffisent plus à vivre, que les retraites sont livrées aux appétits du capital, vous voilà prévenus : tout cela ne va pas assez loin, et quel que soit le résultat du 26 mai, on vous imposera encore plus d'efforts.

Réunie à son 52^e congrès à Dijon du 13 au 17 mai, la CGT vous invite à un tout autre modèle !

Frédéric Parisot
Secrétaire général



« Partout où je vais,
le vent me suit. Et ce
vent a une odeur de
pluie. »

tiré du film
Spiderman vs
the Spideverse

l'agenda

> **mardi 28 mai, 8h**, Comité général de l'Union départementale CGT du Nord à Waziers – Salle des fêtes de l'hôtel de ville

> **jeudi 30 mai & vendredi 1^{er} juin**, pont de l'Ascension

> **lundi 10 juin** Lundi de Pentecôte

> **jeudi 13 juin, de 9h à 12h** : CHSCT- visite des Prés du Hem

> **mardi 18 juin, de 9h à 12h** : Comité technique, Salles du Patio A, B, C



bah oui on va au théâtre !

Prix CGT MEL de la pièce de théâtre

On n'est pas que des valises !

D'Hélène DESPLANQUES et Marie LIAGRE

Avec l'aide d'Hélène DESPLANQUES et Marie LIAGRE, les ouvrières virées de Samsonite montent sur les planches et racontent leur lutte pour obtenir leurs indemnités de licenciement : sacré culot ! C'est le récit d'une lutte sociale et judiciaire hors norme, sur 10 ans, entre Hénin-Beaumont, Paris, Chicago et Boston.

Il faut rappeler l'histoire des Samsonite. C'est un plan social comme il y en a eu des centaines d'autres.

Elles étaient 205 ouvrières à l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont, dans le Nord-Pas-de-Calais. En 2005, le groupe Samsonite veut s'en débarrasser, sans avoir à payer d'indemnités de licenciement. Il déploie donc une stratégie cynique. Samsonite va céder pour un euro symbolique l'usine d'Hénin-Beaumont à Energy Plast, un repreneur censé reconvertir l'usine pour fabriquer des panneaux solaires. Plus modernes que les valises en plastique injecté ! Mais aucun panneau solaire n'est fabri-



qué. Début 2007, Energy Plast est mise en liquidation judiciaire, et les 205 ouvrières sont licenciées pour motif économique. Donc sans indemnités de licenciement !

Les ouvrières se mobilisent. Tout l'hiver 2007, elles occupent l'usine. Elles créent l'association « AC Samsonite » et lancent plusieurs procédures judiciaires. En 2014, avec leur avocat Me Fiodor RILOV, elles font condamner les faux repreneurs à de la prison ferme, pour avoir sciemment provoqué la faillite de l'entreprise. Elles décident d'attaquer aussi le fonds d'investissement Bain Capital et vont manifester auprès d'ouvriers américains à Chicago et à Boston !

En parallèle, le combat des Samsonite se poursuit sur les planches. Sept anciennes ouvrières racontent leur histoire dans la pièce de théâtre *On n'est pas que des valises*. Onze ans après leur licenciement, elles jouent, sont en tournée et sont passées au Festival d'Avignon.

Les membres du collectif Femmes

Les Samsonite viennent à Lille les 5 et 7 juin, à 20h, au théâtre de la Verrière. Venez les voir avec nous !

Il nous reste encore 5 places !

Manifestez-vous auprès du syndicat si vous êtes intéressé.e avant le lundi 3 juin 17h (syndicat_cgt@lillemetropole.fr ; poste 2346)

Réorganisation de la DVEP

Retour sur la réunion RH – OS du 29 avril

Beaucoup d'entre vous nous ont sollicités au sujet de la réunion entre les organisations syndicales et l'Administration consacrée à la réorganisation de la direction « Voirie – Espaces publics », et à laquelle deux de nos camarades ont assisté.

Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments à retenir, ainsi que nos propositions.

Organisation future

Les UT seraient réorganisées sur des critères géographiques et non plus sur des critères de métiers (fusion des UF « Voirie » et « Signalisation ») ; les RUF seront affectés sur un secteur géographique qui reste à définir. Chaque RUF sera assisté de techniciens et de surveillants de travaux, eux-mêmes affectés à des sous-secteurs. Ils auront en charge à la fois les projets de voirie et de signalisation correspondants ; un grand nombre de projets, dont les études, seront centralisés au niveau des services centraux ; chaque UT comportera un seul programmeur en signalisation tricolore (ce qui fait un total de 4 programmeurs, contre 8 actuellement) ; les agents seront affectés sur un poste du nouvel organigramme à leur demande, sur la base du volontariat ; si plusieurs agents postulent sur un même poste, un entretien de sélection sera réalisé ; pour l'instant, aucune fiche de poste ni classement RIFSEEP des postes qui seront proposés n'ont été mis à la connaissance des agents.

Nos revendications

> Chaque poste du futur organigramme devra être associé à une fiche de poste claire et un classement RIFSEEP, portés à la connaissance de chaque agent concerné

- > Aucun agent ne doit être laissé sur le carreau s'il est concerné par la réorganisation.
- > Classification RIFSEEP revalorisée qui prendra en compte les nouvelles missions des agents
- > Socle de formation commun pour tous les opérationnels des UT (formations en Voirie et Signalisation), qui devra être porté par le service Formation
- > Classement RIFSEEP en 2.2 minimum pour tous les agents de régie (UT + SEER)
- > Temps de travail effectué sur la base de 1533 heures (contre 1607 heures selon les textes de loi en vigueur)
- > Garanties sur le devenir des 4 programmeurs non-affectés en Unités territoriales.

Les questions des fiches de postes, du positionnement, et de classification doivent être précisées bien en amont de la présentation en CT pour que les agents aient réellement le temps de réagir et ne soient pas mis devant le fait accompli. L'Administration doit prendre ses responsabilités. Nous prendrons les nôtres....

Contacts CGT MEL

Hocine Echeikr (poste : 3952)

Eric Laine (3815)

Régis Vandenbossche (3954)

à ne pas confondre avec téléglandouille...

Télétravail

Lancement de la campagne de candidatures !

A plusieurs reprises, la CGT est intervenue sur le télétravail. Si ce dispositif recueille a priori l'intérêt d'un grand nombre d'agents, la CGT a toujours voulu alerter l'Administration sur les effets pervers qu'il comportait, les garde-fous à mettre en œuvre et les sujets qui lui sont liés.

A l'occasion du CHSCT du 25 avril 2019, nous avons replacé ce dossier dans le contexte spécifique de la MEL et de son déménagement à venir : si l'Administration souhaite développer le recours au télétravail, cela répond certes à une demande croissante des agents, mais cela constitue surtout une soupape de sûreté, face aux conditions de travail dégradées du nouveau siège.

Nous avons aussi pointé du doigt les risques du télétravail d'accroître le « travail au gris », c'est-à-dire le travail réalisé hors du temps et des lieux de travail officiels (transport, domicile notamment) et donc à ce titre non rémunéré. Pour se prémunir contre le télétravail informel ou subi, il s'agirait pour la MEL d'engager une véritable campagne de recrutement : par exemple, le nombre de jours de congés basculés en compte épargne-temps représentent en moyenne, chaque année, environ 150 emplois à plein temps !

Le télétravail participe nécessairement à l'érosion des collectifs de travail, des repères collectifs, qui ont fait le socle de notre statut et de nos façons de travailler.

On peut entendre

que certains métiers ne sont pas télétravaillables. Il y a donc un véritable risque de repli catégoriel des agents : tous les collègues n'auront pas la possibilité d'expérimenter ce dispositif.

A peine engagée, cette généralisation du télétravail se heurte déjà à des dérives. Il a été annoncé que les agents à temps partiel du pôle RSMT ne pourront pas postuler au télétravail parce qu'ils sont à temps partiel. Pourtant, le critère d'un poste à plein temps n'a pas été présenté dans les instances paritaires comme une condition pour postuler. Du « fait du Prince », on passe outre, au mépris de l'égalité de traitement. Les agents en temps partiel étant majoritairement des femmes, interdire le télétravail à cette catégorie de personnes est également une mesure de discrimination femme-homme, qui est inacceptable et condamnable.

Nous demandons que les critères sur lesquels les représentants du personnel ont été consultés soient appliqués de façon homogène dans l'établissement.

Pire encore ! Si le recours à du matériel personnel et l'absence de prise en charge des coûts du télétravail est purement scandaleux, la MEL s'était engagée, après avoir été questionnée par vos représentants CGT, à fournir du matériel adapté si les agents demandeurs en faisaient la demande. Interrogée sur ce point, la DRH nous précise que l'absence de matériel n'est pas systématiquement synonyme de refus. La dotation sera vue au cas par cas. Bref, les choses sont moins claires quand on passe à la pratique.

Frédéric Parisot
Elu CGT au Comité Technique



Big Brother is watching you !

Une **p**ointeuse à la MEL ?

À croire qu'à priori les agents trichent !

Sous couvert de bonnes intentions, l'Administration s'apprête à réorganiser le temps de travail et à mettre en place une pointeuse.

Les réunions RH/OS liées à l'organisation du temps de travail programmées au 1er semestre 2019 touchent à leur fin et n'ont pu prendre la forme d'une négociation soumise au vote des organisations syndicales malgré la demande de quelques Organisations syndicales, dont la CGT MEL.

Le vice-président Alain Bernard a limité la portée de ces réunions à une simple concertation en amont d'un Comité Technique (CT) qui se tiendra en juin et au sein duquel le vote des syndicats ne sera que consultatif. Les syndicats comprennent aujourd'hui pourquoi une simple concertation était préférable pour l'Administration : il s'agissait d'**imposer une pointeuse sans permettre l'opposition des organisations syndicales.**

Ainsi, le CT sera consulté et une pointeuse sera imposée. La CGT MEL n'est pas dupe et cerne l'intérêt, pour l'Administration, de mettre en place un flicage pour faire face à la difficulté de vérifier **l'application de l'aménagement du temps de travail devenue nécessaire par l'étroitesse de l'aménagement du bâtiment Biotope** (4,5 jours, télétravail et plages horaires amplifiées).

A quoi ressemblera cette pointeuse ? L'Administration ne nous répond pas : elle dit ne pas le savoir ! Comment s'effec-

tuera la systématisation du pointage ?

L'Administration nous parle de mode dégradé quand la pointeuse ne sera pas adaptée (donc de modification après coup du pointage).

Que penser de cette volonté de l'Administration de vérifier les horaires des agents en lieu et place des encadrants ?

A l'heure où l'encadrement à la MEL est récompensé par un classement RIFSEEP très rémunérateur allant de 5.1 à 5.7, les encadrants se voient retirer l'une de leurs prérogatives : organiser le temps de travail de leurs agents.

De l'aveu même de l'Administration, les encadrants ne perdront plus de temps à vérifier le temps de travail de leurs agents. L'Administration considérerait-elle qu'à priori les agents trichent sur leurs horaires ?

Chaque service, chaque direction et chaque pôle de la MEL a été réorganisé à de multiples reprises depuis 2014. Beaucoup d'entre eux le sont encore en ce moment même. Et aucune de ces réorganisations n'a porté ses fruits. Plutôt que d'admettre l'erreur commise en mettant sens dessus dessous une collectivité quinquagénaire, l'Administration accuse encore une fois les agents.

Elle commet de surcroît des erreurs supplémentaires en omettant l'incompatibilité d'une pointeuse avec un mode de fonctionnement hétéroclite :

- > quid des agents qui quittent la Mel pour participer à des réunions ?
- > quid des agents qui se rendent sur les chantiers ?
- > quid du déshabillage/habillage concernant les tenues de travail ?
- > quid de l'engagement professionnel
- > quid de l'honnêteté à priori des agents et de leurs encadrants ?

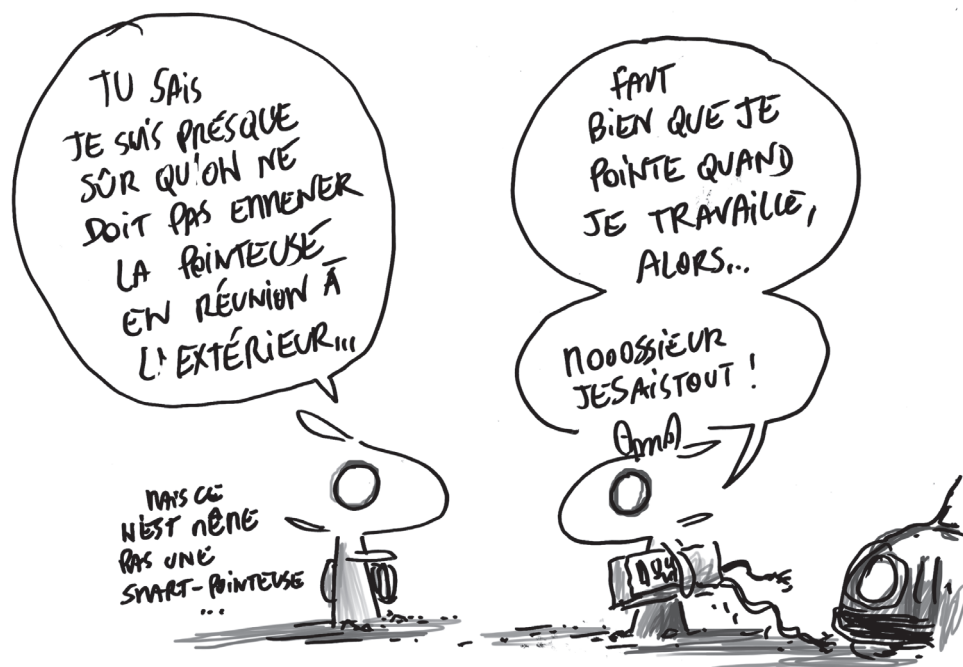
La MEL, qu'il s'agisse de travailler au siège, en UT ou ailleurs sur le territoire, n'est pas un espace fermé dans lequel on peut pointer une arrivée et un départ comme à l'usine. Ce qui apparaît comme une latitude incontrôlable aux yeux de l'Administration est en fait un fonctionnement basé sur une confiance mesurée des encadrants envers leurs agents. De réunions en surveillances de chantiers, de tâches et de missions en objectifs atteints, notre collectivité a su avancer du simple fait de l'engagement professionnel de ses agents.

Fliquer les agents en faisant fi de leur honnêteté et en faisant fi du rôle de leurs encadrants n'aura qu'une résultante : la défiance des agents et des encadrants envers l'Administration.

Après la non-reconnaissance du métier de plusieurs centaines d'agents à travers le RIFSEEP, après des réorganisations incessantes des pôles directions et services, après de trop nombreuses sanctions disciplinaires invalidées

par des juges professionnels mais appliquées quand même par l'Administration, le flicage du temps de travail pointe son nez et ce flicage sera un outil supplémentaire en vue de futures sanctions.

Vos élu.es **CGT** en CT



52^e congrès de la CGT

Du 13 au 17 mai, à Dijon, la CGT tenait son 52^e Congrès confédéral sur le thème « au cœur du travail pour construire l'avenir ».

Plus de 1000 congressistes étaient présents et 87 organisations issues de 60 pays étaient invitées. Notre Secrétaire général sortant, Philippe MARTINEZ, a dressé le portrait d'une CGT plus que jamais à l'offensive, et plus que jamais porteuse d'un projet de transformation sociale. Durant le congrès, la CGT a notamment rappelé sa fierté de combattre en faveur des migrants dans des conditions dignes, en cette période de montée du racisme. Les luttes victorieuses de travailleurs sans-papiers dans les chantiers de construction ou chez les coiffeuses parisiennes ont été mises en lumière. Ce n'est pas l'immigration qui crée le dumping social, mais l'absence de droits : nous battre pour les travailleurs migrants c'est nous battre pour tous les travailleurs ! Alors que l'Organisation Internationale du Travail fêtera ses 100 ans à Genève le 17 juin, la CGT rappelle le besoin de renforcer cette organisation de l'ONU dans le cadre de la mondialisation outrancière, et indique que le travail n'est pas une marchandise. La bataille pour les services publics se conjugue avec celle de l'industrie. Et la conquête de nouveaux droits collectifs est le sens du projet de la CGT pour un Code du travail du XXI^{ème} siècle, tout comme le nouveau statut du travailleur salarié

et la sécurité sociale professionnelle. Le régime de retraites par points et la suppression des régimes spéciaux est un système « perdant-perdant » que le gouvernement va essayer d'imposer. Car la baisse des pensions sera la seule variable d'ajustement pour maintenir le système

militants syndicaux, la jeunesse, et plus généralement tous les citoyens mobilisés dans les entreprises ; dans les administrations ou et dans les manifestations, qu'ils portent des gilets rouges, jaunes, ou roses partout où sont partagées nos valeurs. La CGT doit, certes, s'adapter aux

mutations contemporaines du salariat et des organisations de travail. Cependant, la remise en cause par Macron d'un syndicalisme confédéré et interprofessionnel doit être combattue. En effet, sa volonté est d'enfermer le syndicalisme « à l'entreprise », dans un rôle unique de défense des intérêts corporatistes et de gestionnaire des réformes. Face à cela, le Congrès a défendu le rôle de la CGT comme porteuse d'un syndicalisme centré sur l'intérêt général et la transformation sociale.

Un syndicalisme de classe, de masse, de lutte, unitaire, démocratique et indépendant. Une CGT dans la lutte au cœur du travail, et de la transformation de la société.

Frédéric Parisot

Grand Reporter à Dijon



Philippe Martinez réélu : y'a pas qu'à Lille Eldorado qu'on porte la moustache !

en équilibre. La crise entretenue sert d'alibi aux attaques sans précédent contre les droits des salariés, les services publics, les conquits sociaux. Et le patronat comme le gouvernement et certains média ont tenté d'opposer les luttes et les travailleurs. Toute la CGT est pourtant mobilisée pour la défense des libertés syndicales et lutte contre toutes les discriminations et les violences qui s'intensifient contre les



et la réforme aux poings ?

Tous au commissariat...

... pour soutenir nos camarades ! Le 25 avril dernier, nous nous sommes joints à la centaine de militants et de sympathisants venus apporter leur soutien à Isabelle BOSSEMAN, Secrétaire générale de la CGT du CHR de Lille, convoquée au commissariat central suite à une plainte déposée par la direction de l'établissement hospitalier.

Déjà sous le coup d'une procédure de sanctions disciplinaires il y a quelques mois pour avoir organisé un barbecue non autorisé et tagué l'inscription « SOS Hôpital en détresse » sur un des murs de

l'établissement, l'Administration du CHR a choisi de persister dans la voie répressive, malgré les nombreux soutiens apportés par les syndicats CGT de France, ainsi que d'autres organisations militantes. C'est

ainsi que Gaël QUIRANTE, du syndicat SUD PTT 92, est spécialement venu à Lille pour témoigner sa solidarité avec la syndicaliste incriminée. Sous le coup d'une procédure de licenciement pour activités syndicales, son intervention a fait froid dans le dos... et révèle que ce climat social délétère est présent dans beaucoup d'entreprises et collectivités de France ! A la MEL, rappelons que deux de nos camarades avaient écopé de 3 jours de mise à pied, à l'occasion des actions menées contre la mise en place du RIFSEEP. Au nom de la CGT MEL, nous apportons une nouvelle fois notre soutien à la CGT du CHRU de Lille et condamnons toute forme de répression pour faits d'action syndicale. Nous continuerons d'agir et de défendre vos intérêts malgré ce climat social dégradé !

La Commission Exécutive



Métro, boulot, caveau ?

La «réforme» des retraites MACRON-DELEVOYE s'annonce comme une révolution avec la transformation, en retraite universelle par points, habilement présentée par Macron comme égalitaire et juste : un euro cotisé donnant les mêmes droits pour tous et toutes... Les mêmes droits ? Mais lesquels ?

Dans le système actuel, le montant de la retraite est garanti – et les seules mauvaises nouvelles possibles pour le retraité sont les modalités d'indexation de sa pension. Mais dans le système de retraite par points, cette garantie minimale de maintien du pouvoir d'achat n'est pas garantie, puisque la valeur du point peut changer. Cela change évidemment tout, car dans un régime de retraite par points, les retraités peuvent connaître une baisse brutale de leur pouvoir d'achat. Mais cette « réforme » n'est pas la seule solution ! La CGT a depuis longtemps travaillé sur des propositions alternatives, qui permettraient de dégager des ressources supplémentaires pour régler

durablement la question des déficits, amélioreraient la situation des retraités actuels et futurs, favoriseraient l'emploi et les salaires.

Pour nous, réformer les retraites, c'est :

- > Renforcer le système par répartition, seul capable d'assurer l'évolution de des pensions avec équité, solidarité et sécurité.
- > Revaloriser les pensions au niveau du SMIC et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté.
- > Permettre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- > Mettre en place une contribution de solidarité sur la fortune et les revenus financiers des entreprises
- > Mettre fin à certaines exonérations fiscales

Ce sont là des mesures qui permettraient de financer une retraite vraiment égalitaire, aux antipodes des propositions du Président des riches !

Thierry Duel



au fond du trou y a pas la lumière...

Journée type à Biotaupe

Trente-quatrième jour à Biotaupe. J'écris ce billet depuis l'une des bulles de respiration mises à disposition des agents pour pallier au manque de place et de calme dans les open-spaces.

Cette bulle vitrée ne permet pas de se cacher, mais depuis une quinzaine de jours, les collègues se sont mis d'accord pour les utiliser à tour de rôle une demi-heure par jour.

J'ai patienté trois heures depuis mon arrivée ce matin et là, c'est mon tour. Le cul sur la moquette, mon carnet de notes sur les genoux et les tympan à moitié vidés du vacarme alentours, j'observe le supplice de mes collègues depuis ma bulle de verre embuée. Le téléphone de Nicole sonne. Il sonnait déjà avant que je m'isole. Sa sonnerie lointaine me parvient encore malgré l'isolement phonique de ma bulle. Je réalise le bonheur qui est le mien de ne plus l'entendre que de loin. Il faut dire que Nicole ne quitte plus son casque depuis quelques jours. On l'a tous eu dans notre paquetage. Ce casque est

fait pour nous isoler des conversations téléphoniques des collègues... mais du coup, plus personne ne répond au téléphone... et les téléphones sonnent à tue-tête.

La demi-heure passée, je sortirai de ma bulle. Ce matin, j'ai pointé tôt pour partir manger tôt. Dans trois quarts d'heure, j'irai pointer le début de ma pause méridienne au rez-de-chaussée (trois étages à descendre lentement pour accumuler du temps travaillé sur la pointeuse). Mon défi de la journée ? Réussir à atteindre le restaurant situé au septième étage en empruntant les escaliers de secours, faire la queue au self, manger et redescendre en courant pour pointer plus vite... le tout en quarante-cinq minutes.

Hier midi, j'ai tenté l'ascension vers le restaurant en ascenseur. J'ai atteint le

rez-de-chaussée à 12h17. J'ai fait la queue et j'ai réussi à pointer ma fin de matinée à 12h32. J'ai ensuite refait la queue dans le hall de 950m² pour tenter d'atteindre le septième ciel (le resto). A 12h52 et 27 secondes, mon steak-frites servi sur un plateau, j'ai voulu manger chaud (Je n'ai pas rempli mon verre d'eau car la queue aux fontaines prend des plombes. Je n'ai pas fait d'allers-retours non plus dans le resto pour trouver une improbable place). A biotaupe, manger chaud, c'est manger debout, le plateau dans la main gauche et la fourchette dans la main droite. A 13h03, j'ai fait la queue pour rendre mon plateau. Pointer au Rez-de-chaussée avant de remonter au bureau m'a pris vingt bonnes minutes (je ne vous cache pas le fait qu'en fin de journée, j'ai préféré descendre plus tôt pour prendre le temps

de faire la queue afin de pointer à l'heure en vue de ne pas retarder le départ de ma trottinette électrique).

L'Administration m'accorde des jours de télétravail (j'en profite pour rattraper le temps perdu au bureau). Et s'il faut vivre l'enfer, autant le vivre d'un coup sec comme quand on décolle un sparadrap : je fais des semaines alternées de 4 et 5 jours pour respirer durant trois jours une semaine sur deux.

Quand je télé-travaille comme quand je cumule trois jours de repos, je ne peux m'empêcher de penser aux collègues non-éligibles à ces aménagements du temps de travail faits pour limiter la casse chez les 1400 agents regroupés dans un immeuble conçu pour en accueillir 950.

Ma demi-heure dans la bulle vient de passer. Je retourne en enfer.

LE BOULOT - CANTINE - BOULOT
CHALLENGE 2020

VOUS
DEVÉZ FAIRE
LE TRAJET
EN MOINS DE
1h45, PRÉCÉDENT
RECORD

EN POINTANT
À CHAQUE
ÉTAPE

LE GAGNANT
AURA DROIT À
15 JOURS DE
TÉLÉTRAVAIL !

ATTENTION,
PRÊT, POINTEZ !!!

POINTEUSE



Thierry De Vendt

